



REDUCTION TEMPS DE TRAVAIL - RTT

Activité à 100% : 6 RTT à 7h12

Activité à 90% : 5.4 RTT à 7h12 soit 5j + 2h53 attribuées sur le compteur des heures

Activité à 80% : 4.8 RTT à 7h12 soit 4 RTT + 5h45 attribuées sur le compteur des heures soit 5 RTT - 1h26 retirées sur le compteur des heures

Activité à 75% : 4.5 RTT à 7h12 soit 4 RTT et 3h36 attribuées sur le compteur des heures

Activité à 70% : 4.2 RTT à 7h12 soit 4 RTT et 1h26 attribuées sur le compteur des heures

Activité à 60% : 3.6 RTT à 7h12 soit 3.5 RTT et 43 minutes attribuées sur le compteur des heures

Activité à 50% : 3 RTT à 7h12